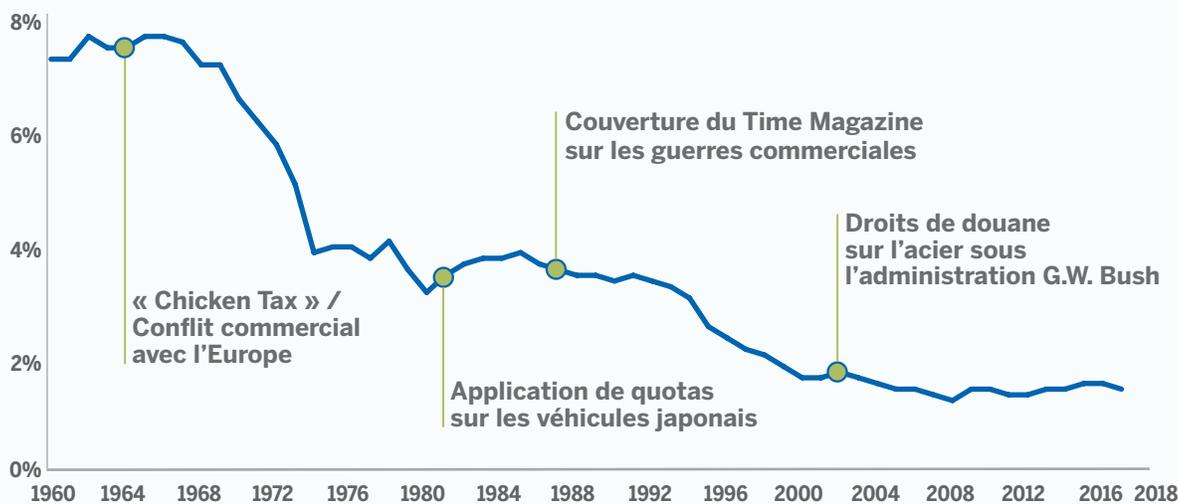


Une tendance trop marquée pour être ignorée ?

Historiquement, plusieurs périodes ont été marquées par des craintes de guerres commerciales. La couverture du Time Magazine du 7 octobre 1985, intitulée « Trade Wars » (Guerres commerciales) est une illustration d'Oncle Sam qui tend un bras vers l'avant comme s'il cherchait à stopper net toute possibilité de libre-échange. Pourtant, avant et depuis cette période, ainsi que durant une bonne partie de l'histoire du commerce international, les taxes douanières sont en baisse car les pays deviennent de plus en plus connectés les uns aux autres.

Droits de douane aux États-Unis



Source : U.S. International Trade Commission et Alger. Les droits de douane correspondent aux taxes douanières collectées et divisées par le total des importations.

- Comme l'indique le graphique ci-dessus, les taxes douanières collectées en pourcentage des importations sont en baisse (4 % en 1987 contre moins de 2 % en 2017), ce qui prouve la volonté des gouvernements de privilégier le libre-échange.
- Pourtant, les dommages peuvent être accrus avant que des ententes mutuellement acceptables ne parviennent à être conclues. Avec la montée des craintes liées aux droits de douane, les segments boursiers potentiellement les moins exposés à ce risque devraient susciter l'intérêt des investisseurs. Les petites capitalisations, par exemple, surperforment les grandes capitalisations de plusieurs centaines de points de base depuis le début de l'année. Cette surperformance s'explique vraisemblablement par leur axe davantage « domestique » (la part des revenus étrangers des sociétés représentées dans l'indice Russell 2000 n'est que de 21 %, tandis qu'elle est de près du double pour le S&P 500, avec 39 %).
- En outre, certaines industries pourraient être moins sensibles que d'autres face à ces enjeux commerciaux. Les valeurs internet américaines, par exemple, sont d'ores et déjà largement exclues de certains marchés tels que la Chine, et pourraient par conséquent être moins impactées par des problématiques commerciales, tandis que les gouvernements du reste du monde pourraient davantage cibler les entreprises agricoles. Ce contexte pourrait engendrer des opportunités attrayantes pour les sociétés de gestion qui adoptent une approche active en sélectionnant minutieusement leurs investissements pour distinguer les gagnants des perdants.

Les opinions exprimées sont celles de Fred Alger Management, Inc. (« FAM ») et d'Alger Management Ltd. (« AML ») en août 2018. Ces opinions sont sujettes à modification à tout moment et ne garantissent pas la performance future des marchés, de tout titre ou fonds géré par Fred Alger Management, Inc. Ces opinions ne visent pas à fournir des conseils en investissement et ne sauraient être considérées comme une recommandation à acheter ou vendre des titres. FAM agit en qualité de société de gestion conseillée d'AML.

Information relative au risque : Tout investissement en bourse implique des gains et des pertes et ne s'adresse pas à tous les investisseurs. La valeur des investissements peut évoluer à la hausse comme à la baisse, parfois de manière rapide et imprévisible, et peut se révéler supérieure ou inférieure au montant initialement investi. Investir dans des petites capitalisations boursières implique que ces émetteurs disposent éventuellement de lignes de production ou de ressources financières limitées, ou que leurs dirigeants possèdent une expertise moindre ou des liquidités moins élevées. De nombreuses entreprises technologiques exercent depuis peu de temps et le cours de leurs titres est historiquement plus volatil que celui d'autres entreprises en raison d'une concurrence ou réglementation publique accrue et des risques d'obsolescence attribués au progrès technologique.

Fonds autorisés par le régulateur suisse (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, FINMA) à distribuer leurs parts publiquement en Suisse : pour les parties concernées, les règlements, les Statuts, le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) et le Prospectus complet, dans leurs dernières versions, ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds, sont fournis gracieusement au représentant en Suisse. ACOLIN Fund Services AG, Affolternstrasse 56, CH-8050 Zurich. L'agent payeur en Suisse est Neue Helvetische Bank AG, Seefeldstrasse 215, CH-8008 Zürich.

Alger Management, Ltd. (numéro d'immatriculation 8634056, domiciliée 78 Brook Street, Londres W1K 5EF, Royaume-Uni) est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority pour la distribution de produits et services financiers réglementés. La Française AM International a conclu un accord avec Alger Management Ltd l'autorisant à distribuer les produits de Fred Alger Management Inc. en Europe.